

Lausanne, le 19 décembre 2014

Communiqué de presse

Informations sur les OGM

Les consommateurs ne sauront pas si leur viande provient d'élevages nourris avec ou sans OGM!

Surprise et déception: malgré la demande conjointe des consommateurs et des agriculteurs, les autorités viennent d'annoncer qu'il ne sera pas possible en Suisse d'indiquer si un animal a été nourri avec du maïs ou du soja OGM... Ou sans.

Aujourd'hui, les animaux élevés en Suisse se nourrissent de fourrages sans OGM. Alors que la viande importée provient essentiellement d'animaux alimentés avec des OGM. Or, le consommateur ne peut pas faire la différence lors de l'achat car la législation suisse ne permet pas de l'indiquer sur les emballages.

L'information sur l'engraissement des animaux avec du soja et du maïs OGM peu coûteux est une demande commune de la part de la Fédération romande des consommateurs (FRC) et de l'Union suisse des paysans (USP). Producteurs et consommateurs sont d'accord de l'importance de cette transparence. Une table ronde réunissant les représentants des producteurs, des consommateurs, des fabricants alimentaires et des détaillants avait montré du reste un accord unanime concernant la nécessité d'inscrire cette information. Seuls les détails devaient encore être précisés.

Néanmoins, le Département fédéral de l'intérieur (DFI) vient de renoncer à modifier la législation et d'offrir au moins la possibilité de mentionner «nourri sans plantes OGM» sur la viande des animaux élevés sans plantes génétiquement modifiées.

La FRC est triplement déçue par cette décision du Département fédéral de l'intérieur:

- **Il est impossible pour les consommateurs de savoir si un animal a été nourri avec des plantes OGM ou si l'agriculteur a renoncé à ces fourrages moins chers.**
- **Les pays voisins (p.ex. la France, l'Allemagne, l'Autriche) autorisent cet étiquetage. Leurs consommateurs peuvent choisir en connaissance de cause.**
- **Suite à cette décision, la FRC craint que certains gros producteurs suisses profitent de cette occasion pour importer du maïs et du soja OGM sans le déclarer sur la viande qu'ils vendent dans le commerce.**

La FRC exige d'améliorer l'information des consommateurs suisses, malgré ce signal négatif des autorités.

Informations complémentaires:

Mathieu Fleury, secrétaire général FRC, Tél.021 331 00 90

Barbara Pfenniger, responsable Alimentation FRC, Tél. 078 719 39 84.